

République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité

**Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**

**Programme pour des Moyens d'Existence
Durables dans la Pêche en Afrique (PMEDP)**

*Projet Pilote N°2 (PP2) : « Aménagement
participatif des pêches en zone côtière »*



Évaluation de la contribution socio-économique de la Pêche au Produit Intérieur Brut et au développement rural

Troisième version

Dr Nagnouma FARO, Économiste de la comptabilité nationale
M. Oumar DIALLO, Statisticien chargé des comptes nationaux
M. Mamadou Moussa DIALLO, Spécialiste national des pêches

Conakry, Octobre 2005

TABLE DES MATIERS

SIGLES ET ABREVIATIONS

RESUME

INTRODUCTION

I. LA PECHE DANS L'ECONOMIE GUINEENNE

- 1.1 Présentation du pays
 - 1.1.1 Milieu physique
 - 1.1.2 Milieu humain
 - 1.1.3 Potentiel économique
 - 1.2 Le secteur de la pêche
 - 1.2.1 Potentiel de capture
 - 1.2.2 Politique de développement
 - 1.2.3 Cadre juridique, réglementaire et incitatif
 - 1.2.4 Pêche industrielle
 - 1.2.5 Pêche artisanale
 - 1.2.6 Commercialisation des produits de la pêche
-

II. METHODE D'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX

- 2.1 Concept de comptabilité nationale
 - 2.1.1 Objet de la comptabilité nationale
 - 2.1.2 Produits de la comptabilité nationale
 - 2.2 Systèmes de comptabilité nationale
 - 2.2.1 Ancien système de comptabilité nationale
 - 2.2.2 Nouveau système de comptabilité nationale
 - 2.3 Produit Intérieur Brut
 - 2.3.1 Concept de PIB
 - 2.3.2 Méthodes de calcul du PIB
 - 2.4 Élaboration des comptes nationaux
 - 2.4.1 Comptes du secteur moderne
 - 2.4.2 Comptes du secteur informel
-

III. INTEGRATION DES DONNEES DE LA PECHE AUX COMPTES NATIONAUX

- 3.1 Méthode d'estimation utilisée par la Comptabilité Nationale
 - 3.1.1 Pêche artisanale
 - 3.1.2 Pêche industrielle
- 3.2 Méthode utilisée dans le cadre de l'étude
 - 3.2.1 Contribution au Produit intérieur brut (PIB)
 - 3.2.1.1 Valeur ajoutée à la production
 - 3.2.1.2 Valeur ajoutée par la transformation
 - 3.2.1.3 Valeur ajoutée par la commercialisation
 - 3.2.1.4 Détermination de la contribution au PIB
 - 3.2.2 Contribution au commerce extérieur
 - 3.2.3 Contribution à la sécurité alimentaire
 - 3.2.4 Contribution à l'emploi et aux revenus des ménages
 - 3.2.5 Contribution au budget de l'État et aux collectivités locales

3.2.6 Contribution à l'investissement

IV. RECOMMANDATIONS

- 4.1 Analyse de la production des statistiques
 - 4.1.1 Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
 - 4.1.2 Direction Nationale de la Pêche Maritime
 - 4.1.3 Service Industrie et Assurance Qualité des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture
 - 4.1.4 Direction Nationale de la Statistique
 - 4.1.5 Direction Nationale de l'Économie
 - 4.1.6 Observations générales
- 4.2 Amélioration du système de production des statistiques de base
 - 4.2.1 Redynamisation de l'Observatoire National des Pêches
 - 4.2.2 Réalisation d'une enquête cadre
 - 4.2.3 Mise en place d'une enquête permanente
 - 4.2.4 Réalisation d'études spécifiques
 - 4.2.5 Création d'une base de données et édition d'annuaires statistiques
- 4.3 Amélioration du guide méthodologique proposé par le PMEDP

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAM	Agence de la Navigation Maritime
BNR	Bureau National de Recensement
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Économique et Douanière des États de l'Afrique de l'Ouest
CI	Consommations Intermédiaires
CITI Rev3	Classification Internationale Type d'Industries, Révision 3
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
CNSP	Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches
CTSCM	Cellule Technique de Suivi de la Conjoncture Macroéconomique
DCP	Direction Communale des Pêches
DND	Direction Nationale de la Douane
DNE	Direction Nationale de l'Économie
DNPCA	Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
DNPM	Direction Nationale de la Pêche Maritime
DNS	Direction Nationale de la Statistique
DPP	Direction Préfectorale des Pêches
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTI	Droits et Taxes aux Importations
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté
FACII	Fonds d'Aide à la Coopération Française (deuxième phase)
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
MPA	Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Port Autonome de Conakry
PAMPA	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
PEG	Projet Pêche Écologique en Guinée
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEDP	Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique
PP2	Projet Pilote 2
R&E	Ressources et Emplois
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIAQPPA	Service Industrie et Assurance Qualité des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture
SIH	Système d'Informations Halieutiques
SRP	Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
SYDONI	Système Douanier Informatisé Automatisé
A	
TEE	Tableau Économique d'Ensemble
TEI	Tableau Économique Intégré
TES	Tableau Entrées – Sorties
TRE	Tableau Ressources – Emplois
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur Ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Compte de production de la branche 13 : Pêche en 2001 (selon les estimations de DNS)
- Tableau 2 : Compte de production de la branche 13 : Pêche en 2002
- Tableau 3 : Compte de production de l'activité pêche en 2001 (selon l'étude)
- Tableau 4 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2001
- Tableau 5 : Compte de production de l'activité pêche en 2002
- Tableau 6 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2002
- Tableau 7 : Structure du PIB aux prix du marché, selon les comptes nationaux 2001 et 2002
- Tableau 8 : Ventilation de la Production de la pêche en 2001
- Tableau 9 : Ventilation de la Production de la pêche en 2002
- Tableau 10 : Prix moyens des produits de la pêche en 2001 et 2002
- Tableau 11 : Compte de production de l'activité pêche en 2001 et 2002
- Tableau 12 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2001 et 2002
- Tableau 13 : Compte de production de l'activité transformation en 2001 et 2002
- Tableau 14 : Compte d'exploitation de l'activité transformation en 2001 et 2002
- Tableau 15 : Compte de production de l'activité commercialisation en 2001 et 2002
- Tableau 16 : Compte d'exploitation de l'activité commercialisation en 2001 et 2002
- Tableau 17 : Compte de production de l'activité pêche en 2001
- Tableau 18 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2001
- Tableau 19 : Compte de production de l'activité pêche en 2002
- Tableau 20 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2002
- Tableau 21 : Structure du PIB aux prix du marché, selon l'étude en 2001 et 2002
- Tableau 22 : Production de la pêche dans les comptes nationaux en 2001 et 2002
- Tableau 23 : Estimation de la production de la pêche artisanale en 2001 et 2002
- Tableau 24 : Production de la pêche estimée par l'étude en 2001 et 2002
- Tableau 25 : Récapitulatif des importations en quantité et en valeur en 1997
- Tableau 26 : Quelques projets et études en cours d'exécution ou achevés en 2002
- Tableau 27 : Récapitulatif des indicateurs et des données nécessaires pour le calcul.

RESUME

Dans le cadre du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP), cette étude est commanditée par la Coordination Régionale du Projet pilote intitulé «Aménagement participatif des pêches en zone côtière». Ce projet couvre le Congo, le Gabon, la Guinée et la Mauritanie.

En Guinée la pêche est un secteur d'activité relativement marginal du point de vue macroéconomique. Cependant, malgré cette marginalisation, la pêche fournit près de 40%¹ des protéines animales consommées dans le pays. Pourtant, jusqu'à ce jour la contribution de la pêche au développement du pays n'est pas appréciée de façon satisfaisante.

C'est ce qui explique la présente étude qui a été réalisée par une équipe de trois consultants nationaux. Son objectif principal est d'améliorer la connaissance de l'importance de la pêche dans le développement national par une évaluation de sa contribution économique et sociale aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté.

Les résultats de cette étude devraient permettre :

- *D'évaluer la contribution de la pêche artisanale maritime à l'économie guinéenne en prenant en compte toutes les activités importantes du sous-secteur, notamment la pêche proprement dite, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques ;*
- *D'améliorer le guide méthodologique proposé par le PMEDP pour l'évaluation de la contribution de la pêche au produit intérieur brut et au développement rural ;*
- *De développer une synergie entre le Département des pêches et le Service chargé de la comptabilité nationale afin que la contribution du secteur de la pêche soit mieux prise en compte dans les comptes nationaux et la planification du développement.*

D'après les derniers résultats des comptes nationaux, la contribution du secteur de la pêche au Produit Intérieur Brut de la Guinée est estimée à 1,97%² en 2002.

Cette contribution prend en compte seulement l'activité pêche. La transformation et la commercialisation de produits halieutiques bien qu'étant des activités importantes du secteur et figurant dans la nomenclature des comptes, ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la contribution du secteur de la pêche au PIB faute des données.

La présente étude a abouti à des résultats qui montrent que la contribution de l'ensemble du secteur de la pêche au PIB était de 1,88% en 2001. Dans cette contribution, la part de la pêche artisanale est de 1,71%, et celle de la pêche industrielle 0,17%. En 2002, 1,80% du PIB provient de l'activité pêche dont 1,57% pour la pêche artisanale et 0,23% pour la pêche industrielle. En comparant ces chiffres avec ceux de la Comptabilité Nationale, on s'aperçoit qu'il y'a une sous estimation de près de 0,52 % du PIB de 2001 et une surestimation de 0,17

¹ *Atlas économique de la Guinée, 2001.*

² *Direction Nationale de la Statistique (DNS), 2002*

% en 2002. Cette situation s'explique par la baisse de la production de la pêche artisanale qui a passé de 71 584 tonnes en 2001 à 65 986 tonnes en 2002.

En somme, compte tenu de la faible production statistique qui caractérise le secteur de la pêche en Guinée, l'évaluation de sa contribution à l'économie se heurte à des nombreuses difficultés. Ainsi, pour une meilleure prise en compte de la pêche dans le PIB, il est nécessaire :

- De redynamiser la Direction Générale de l'Observatoire National des Pêches pour lui permettre de jouer pleinement son rôle ;*
- De mettre en place un partenariat entre l'ensemble des services impliqués dans la production des statistiques de pêche, notamment en terme de suivi des indicateurs de développement socio-économique du secteur.*

INTRODUCTION

Le présent rapport expose les résultats d'une étude réalisée à Conakry dans le cadre de l'exécution du Projet Pilote N°2 du PMEDP, intitulé «Aménagement participatif des pêches en zone côtière ». Ce projet couvre le Congo, le Gabon, la Guinée et la Mauritanie.

En Guinée, la pêche reste du point de vue macroéconomique, un secteur d'activité relativement marginal, comme en témoignent les statistiques officielles. En effet, en 2002, les résultats des comptes nationaux indiquent que la contribution de la pêche au Produit Intérieur Brut (PIB) est inférieure à 2%³. Du point de vue socio-économique, la pêche fournit près de 40%⁴ des protéines animales consommées dans le pays.

Tout comme dans de nombreux autres pays d'Afrique de l'Ouest, en Guinée la pêche est un secteur d'activité qui n'est pas suffisamment structuré. La plupart des mesures d'organisation ou de restructuration de cette filière se heurtent à l'insuffisance d'informations quantitatives, fiables et régulières. C'est pourquoi jusqu'à ce jour la contribution du secteur des pêches dans l'économie guinéenne n'est pas connue de façon précise. Par ailleurs, le secteur manque de visibilité dans les politiques nationales, notamment le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

C'est dans ce contexte que la présente étude portant sur l'évaluation de la contribution socio-économique de la pêche au Produit Intérieur Brut (PIB) et au développement rural de la Guinée est réalisée par une équipe de trois personnes ressources.

Ainsi, conformément aux termes de référence, cette étude vise à améliorer la connaissance de l'importance de la pêche artisanale maritime dans le développement national en fournissant des méthodes et techniques permettant d'évaluer de façon satisfaisante sa contribution économique et sociale aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté.

A cet effet, nous avons utilisé le guide méthodologique proposé par le PMEDP. Ce qui nous a permis :

- **D'**identifier les indicateurs et les données nécessaires ;
- De rassembler les données existantes ;
- D'élaborer les comptes de production pour les activités de pêche, de transformation et de commercialisation en tenant compte des méthodes utilisées par la comptabilité nationale ;
- De faire des propositions pour améliorer le guide méthodologique ;
- De formuler des recommandations pour améliorer la production des statistiques de base sur le secteur de la pêche dans la perspective d'une meilleure prise en compte de l'apport de la pêche à l'économie nationale.

³ Comptes nationaux, 2001

⁴ Atlas économique de la Guinée, 2001

I. LA PECHE DANS L'ECONOMIE GUINEENNE

1.1 Présentation du pays

1.1.1 Milieu physique

La République de Guinée est un pays côtier qui est situé dans la partie occidentale du continent africain, à mi-chemin entre l'Équateur et le Tropique du Cancer (7°30' et 12°30' de latitude Nord et 8° et 15° de longitude Ouest). Couvrant une superficie de 245.857 km², elle est limitée à l'Ouest par la Guinée Bissau et l'Océan Atlantique, au Nord par le Sénégal et le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par la Sierra Léone et le Libéria.

Au point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles assez bien distinctes et intérieurement homogènes (Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière). Le pays doit cette originalité à son milieu naturel qui se caractérise par des contrastes climatiques, des barrières montagneuses et l'orientation des reliefs qui se combinent pour donner à chaque région des particularités du point de vue climat, sol, végétation et mode de vie des populations.

Sur le plan administratif, la Guinée est subdivisée en sept régions administratives (Boké, Faranah, Kindia, Labé, Mamou, Kankan et N'Zérékoré) auxquelles s'ajoute la ville de Conakry la capitale qui jouit d'un statut particulier de zone spéciale. Chaque région administrative est constituée de préfectures dont le nombre est variable. Au total, il existe 33 préfectures, 38 communes urbaines (CU), dont 5 à Conakry, et 303 communautés rurales de développement (CRD).

1.1.2 Milieu humain

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1996, la population guinéenne est estimée à 7.157.406⁵ habitants. Le taux d'accroissement annuel moyen est environ 3,1% pour la période (1983-1996). Cette population majoritairement constituée de femmes qui représentent 51%, est inégalement répartie sur le territoire national. En effet, il existe de grandes disparités de peuplement d'une part, entre les unités administratives (régions, préfectures et sous-préfectures) et d'autre part, entre les quatre régions naturelles. La densité moyenne du pays est de 29 habitants au km².

La population guinéenne vit essentiellement en milieu rural (70%) et plus de la moitié de la population urbaine est concentrée dans la capitale Conakry (51%). Le poids des personnes de moins de 15 ans (46%) traduit l'extrême jeunesse de la population guinéenne qui se confirme par un âge moyen de 23 ans et un âge médian de 14,9 ans. C'est la conséquence d'une fécondité élevée, caractérisée par sa précocité et sa stabilité.

En dépit de tous les efforts de sensibilisation menée par les programmes de planification familiale et de santé de la reproduction, le taux brut de natalité est estimé à 39,7 ‰.

⁵ DNS, 1996

Quant à la mortalité, son niveau reste encore élevé (14,2 pour mille), même si sa tendance à la baisse est incontestable. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans pour les deux sexes (55,4 ans pour les femmes et 52,7 ans pour les hommes).

1.1.3 Potentiel économique

Malgré ses importantes potentialités agricoles et minières, et ses performances économiques récentes, la Guinée demeure un pays pauvre. Avec un revenu par tête d'habitant estimé à 378,5 dollars US en 2002, près de 49% de la population se trouvent dans une situation de pauvreté absolue en vivant avec environ 196 dollars par tête et par an (DSRP, 2002).

Malgré une conjoncture internationale difficile (chute des cours des matières premières exportées) et des conditions régionales contraignantes (conflits aux frontières nationales, afflux des réfugiés), surtout en 2000, les réformes structurelles vers une économie de marché se consolident.

Le potentiel économique de la Guinée repose essentiellement sur deux secteurs productifs : le secteur primaire et l'industrie minière. Concernant le secteur primaire, ce sont les sous-secteurs élevage et pêche qui enregistrent des croissances très dynamiques. A part l'activité minière, les sous secteurs industrie manufacturière et BTP (Bâtiments et Travaux Publics) constituent également des bases solides de croissance. Stimulé par la libéralisation de l'économie, le secteur tertiaire avec ses sous-secteurs commerce, transports et autres industries de service contribuent pour près de 40 % au PIB.

Les exportations minières, notamment la matière première et le produit intermédiaire (la bauxite et l'alumine) pour la production de l'aluminium dominant le commerce extérieur. En plus, des réformes structurelles ont permis une relance considérable de l'extraction de l'or et du diamant avec l'ouverture de nombreuses mines modernes. L'exportation du café, des poissons et autres produits alimentaires a également connu une croissance remarquable. Les partenaires principaux du commerce extérieur pour les exportations sont les États-Unis, l'Ukraine, le Benelux, l'Irlande, l'Espagne, la France et la Russie. Les partenaires pour les importations sont la France, la Chine, le Benelux, la Côte d'Ivoire, l'Italie et la Grande Bretagne.

1.2 **Le secteur de la pêche**

1.2.1 Potentiel de capture

Pour la Guinée, le secteur de la pêche a un fort potentiel et est porteur de nombreux espoirs. Le pays a une façade maritime de 300⁶ km avec une Zone Économique Exclusive (ZEE) de 200 milles marins.

Selon l'Atlas économique de la Guinée, 2001, le plateau continental guinéen est la plus grande surface submergée de l'Afrique Atlantique. Il couvre une superficie de 56.000 km² et offre un potentiel de capture d'environ 300.000 tonnes. La pêche qui fournit 40 % des protéines consommées dans le pays, constitue l'un des secteurs les plus importants pour l'économie nationale avec ses 12.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects créés. Le pays dispose également d'un potentiel considérable dans les domaines de l'aquaculture

⁶ Atlas économique de Guinée, 2001.

(300.000 hectares aménageables pour une production escomptée de 17.000 tonnes de crevettes par an) et de la pêche fluviale (12.000 tonnes exploitables par an).

1.2.2 *Politique de développement*

En Guinée l'objectif global de la politique de développement de la pêche est la maximisation des bénéfices socio-économiques que peut générer l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques du pays tout en préservant l'écosystème. Cette politique vise en particulier :

- l'accroissement de la sécurité alimentaire par l'augmentation de la consommation de poisson (de 13 kg/habitant/an en 1996 à 17 kg/habitant/an en 2007) ;
- l'intégration accrue et durable du secteur à l'économie nationale par une rationalisation de la gestion des pêcheries et une meilleure valorisation du produit ;
- la création d'emplois, l'accroissement des ressources financières de l'État et l'amélioration de la balance des paiements par la promotion des produits d'exportation.

Le plan de développement conçu dans ce cadre pour la période 1998-2010 s'appuie sur de nombreux programmes sous forme de projets. Il est ainsi prévu d'identifier les activités de recherche halieutique, de renforcer la surveillance maritime, de soutenir les activités de commercialisation des produits de la pêche, notamment par la réalisation d'infrastructures de débarquement, de stockage, de traitement et de conditionnement, de renforcement des capacités des acteurs institutionnels publics et privés.

1.2.3 Cadre juridique, réglementaire et incitatif

Les activités de pêche sont régies et encouragées par la Loi L/95/13/CTRN du 15 mai 1995, portant code de la pêche maritime et la Loi L/96/067/AN du 22 juillet 1996⁷ portant Loi cadre sur la pêche continentale. Ces lois et leurs textes d'application constituent la référence de toutes les mesures d'aménagement des pêches guinéennes, notamment le plan des pêches établi annuellement et qui intègre certains principes essentiels du Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR) dans le souci d'une gestion durable.

Sont autorisés à pêcher :

- les pays et/ou sociétés bénéficiant des accords bi et/ou multilatéraux ;
- les sociétés de droit privé guinéen ou étranger.

Les conditions d'obtention d'une licence consistent :

- au versement des droits de pêche ;
- au paiement des contributions à la surveillance des pêches ;
- au respect de la réglementation liée aux dispositions du plan de pêche publié par an ;
- à l'embarquement d'observateurs et marins guinéens.

1.2.4 Pêche industrielle

La pêche industrielle maritime est pratiquée par des bateaux dont la capacité dépasse 100 tonnes, avec une flotte presque exclusivement étrangère, opérant sous licence. Selon le type de licence (poissonnière, céphalopodièrè ou crevettière) les pêcheurs industriels fréquentent des zones plus ou moins différentes.

⁷Atlas économique de la Guinée, 2001.

Les poissonniers pélagiques, dont la capture conservée en 2003 s'élève à 12.566 tonnes⁸, fréquentent la zone nord ouest du plateau continental pendant la fin de la saison sèche lorsque la disponibilité en ressources pélagiques est maximale, en liaison avec le phénomène d'upwelling.

Les poissonniers démersaux, avec une capture conservée en 2003 estimée à 23.658 tonnes⁹, exploitent une grande partie du plateau continental mais leur activité est surtout concentrée dans le Nord-Ouest et vers la côte autour des caps de Conakry et de Verga.

En fonction des années et des saisons, l'importance respective des pôles d'activité peut évoluer selon que les unités industrielles recherchent de bonnes captures de seiches sur la partie Nord Ouest du plateau continental ou de fortes abondances de la communauté à sciaenidés à la côte. L'activité des céphalopodières qui ont connu une capture conservée en 2003 qui se chiffre à 9.412 tonnes¹⁰ est à l'échelle annuelle surtout concentrée sur les zones de forte abondance de seiches dans la partie Nord-Ouest du plateau continental. Cette zone est privilégiée en mars-avril, ensuite les bateaux se déploient vers la côte à proximité du Cap Verga où ils se trouvent vers le mois de juin. Le restant de l'année, l'activité baisse et les bateaux sont alors dispersés.

Les crevettiers dont les captures conservées en 2003 s'élèvent à 3.951 tonnes¹¹ exploitent deux stocks bien différenciés. Un stock très côtier constitué essentiellement d'espèces de crevettes *Parapenaeopsis atlantica* et *Penaeus notialis* et un stock situé beaucoup plus au large sur des fonds de 200 à 600 mètres comprenant des espèces de crevettes du genre *parapenaeus* et *heterocapus*.

1.2.5 Pêche artisanale

En Guinée, la pêche artisanale a une longue tradition. Elle fait vivre une population importante, contribue de manière déterminante à la satisfaction des besoins alimentaires du pays. Avec un chiffre d'affaire deux fois moindre que celui de la pêche industrielle, elle génère une valeur ajoutée trois fois plus importante. Ce secteur compte environ 12.000 pêcheurs professionnels repartis sur une centaine de sites de débarquement avec une flotte d'environ 3.636 pirogues, motorisées à 40%¹².

La pêche artisanale dont la production totale est de l'ordre de 91.439 tonnes de poissons en 2003, couvre plus de la moitié de la consommation locale de poisson, tandis que la pêche industrielle produit en moyenne 51.181 tonnes de poissons à la même année¹³ dont la plus grande partie est exportée.

Le poisson apporte aux populations côtières la base de leur consommation en protéines. L'excédent est transformé artisanalement (fumage, séchage, salage-séchage), puis revendu sur

⁸ Bulletin Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

⁹ Bulletin Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

¹⁰ Bulletin Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

¹¹ Bulletin Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

¹² Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

¹³ Bulletin Statistique des Pêches n°9, CNSHB - décembre 2004.

le marché national et à l'étranger selon les types de produits. Le fumage et le commerce du poisson sont des activités essentiellement féminines.

Par ailleurs, la pêche fluviale mobilise près de 1.800 pêcheurs à l'intérieur du pays pour une production estimée à 5.000 tonnes par an¹⁴.

1.2.6 Commercialisation des produits de la pêche

L'essentiel des produits de la pêche artisanale guinéenne est destiné au marché intérieur de la Guinée. Depuis quelques années on note le développement du commerce à l'exportation du poisson frais de grande valeur commerciale (dorade notamment), du poisson fumé et du poisson salé séché.

Quatre principaux types de produits de pêche artisanale sont commercialisés sur le marché guinéen ou avec l'étranger, à savoir :

- le poisson fumé sec qui couvre tout le territoire national (marchés urbains et ruraux) et fait l'objet d'exportation dans certains pays africains, européens et aux États Unis ;
- le poisson frais qui, en raison des difficultés de conditionnement et d'acheminement sur le marché national, est vendu dans un rayon limité autour des centres de débarquement. Ce qui lui enlève une représentativité nationale. Néanmoins, les poissons démersaux de grande valeur commerciale font l'objet de collecte, de conditionnement et d'exportation par des établissements de pêche et de mareyage à destination de pays européens notamment ;
- le poisson fumé légèrement qui aussi, en raison de son temps de conservation limité, ne peut s'écouler que dans les marchés situés aux abords des zones de production ;
- les produits séchés et salés séchés qui sont représentés notamment par les crevettes (écoulées sur le marché guinéen et à l'étranger) et autres juvéniles, les nageoires de requins et vessies natatoires des otolites (exportés en Asie), la chair de requin salée séchée (vendue au Ghana) et le poisson salé séché (entièrement revendu au Sénégal).

A ces quatre types de produits s'ajoutent ceux importés en provenance des pays limitrophes (notamment le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau) qui sont constitués par le Ketiakh (petits pélagiques braisés-salés-séchés importés exclusivement du Sénégal) et autres poissons fumés secs.

¹⁴ Atlas économique de la Guinée, 2001.

II. METHODE D'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX

2.1 Concept de comptabilité nationale

La comptabilité nationale donne à la fois une représentation détaillée et chiffrée de l'économie nationale et sert de cadre au système statistique en garantissant les définitions, les concepts et les nomenclatures utilisées.

Le cadre central de tout système de comptabilité nationale est constitué d'un ensemble de comptes de branches et de secteurs institutionnels regroupant des catégories d'agents économiques selon leur activité principale ou fonction économique.

2.1.1 Objet de la comptabilité nationale

L'objet de la comptabilité nationale est de décrire l'économie pour une période de temps donnée à travers l'activité des agents économiques du pays et de leurs relations avec le reste du monde. Cette description de l'activité économique des agents est schématisée par une séquence de comptes permettant de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- 1) De quelles quantités de biens et services l'économie nationale a-t-elle disposé pendant l'année et comment ont-elles été utilisées ?
- 2) Quelle est l'origine des différents revenus utilisés dans le pays et comment ont-ils été affectés entre les acteurs de l'économie ?

Également, en tant qu'outil d'analyse macroéconomique, la comptabilité nationale fournit des agrégats économiques tels le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Produit National Brut (PNB) utilisés pour mesurer la performance économique d'un pays et faire des comparaisons entre différents pays.

2.1.2 Produits de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale produit des agrégats économiques et des tableaux de synthèse.

a) *Les agrégats économiques*

Les agrégats économiques sont des indicateurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité de l'ensemble de l'économie. Le PIB et le PNB sont les plus utilisés. Les autres agrégats sont : le revenu national ; la consommation finale qui désigne la consommation en biens et services des ménages et des administrations ; la formation brute du capital fixe qui correspond aux biens et services produits ou achetés au titre des investissements ; les exportations ; les variations de stocks ; les importations et les consommations intermédiaires.

b) *Les tableaux de synthèse*

Le système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 offre deux tableaux importants sur l'économie nationale : le Tableau Économique d'Ensemble (TEE) et le Tableau Entrées - Sorties (TES).

Le TEE est une superposition de l'ensemble des comptes d'opérations ou une juxtaposition des comptes des secteurs institutionnels. Une coupe horizontale donne un compte

d'opérations tandis qu'une coupe verticale permet d'obtenir un compte de secteur institutionnel.

Le TES présente l'équilibre entre ressources et emplois de biens et services. Reposant sur la nomenclature de branches d'activités et de produits, le TES fournit pour chaque branche d'activité les éléments du compte d'exploitation à savoir : la production, les consommations intermédiaires, la valeur ajoutée, la rémunération des salariés, les subventions reçues des administrations et les impôts sur la production versés aux administrations.

Pour chaque produit ou groupe de produits, le TES fournit les éléments des ressources et des emplois. Les éléments des ressources sont constitués de la production et des importations. Les éléments des emplois sont composés de la consommation intermédiaire, de la formation brute de capital fixe, de la consommation finale, des exportations et des variations de stocks. On obtient donc pour chaque produit l'égalité suivante :

$$\text{Production} + \text{Importations} = \begin{array}{l} \text{+ Consommations intermédiaires} \\ \text{+ Consommation finale} \\ \text{+ Formation brute de capital fixe} \\ \text{+ Variations de stocks} \\ \text{+ Exportations} \end{array}$$

Le système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993 dispose également de nombreux comptes et de deux grands tableaux :

- Le tableau des ressources/emplois (TRE) qui permet de faire l'analyse détaillée du processus et de l'utilisation d'un bien ou d'un service ainsi que le revenu généré par cette production ;
- Le tableau des comptes économiques intégrés (TEI) qui retrace l'ensemble des opérations économiques effectuées entre les agents économiques résidents (secteur institutionnel) et le reste du monde au cours d'une période donnée généralement un an.

2.2 Systèmes de comptabilité nationale

2.2.1 Ancien système de comptabilité nationale

Le SCN'68 est une révision des comptes 1957 apparaissant comme plus élaborés du point de vue opération en capital, et structure des comptes.

Le renforcement du système a contribué à :

- désagréger les comptes de production,
- subdiviser les comptes de revenu et de dépense et les comptes de capital,
- intégrer les données en prix constants pour les biens et services, etc.

Le SCN'68 comportait un chapitre proposant un certain nombre de méthodes permettant aux pays en développement d'adapter à leur usage l'ensemble du système.

2.2.2 Nouveau système de comptabilité nationale

Le SCN'93 est une révision du SCN'68. Il a comme objectif : la mise à jour, la clarification, la simplification et l'harmonisation de la méthodologie d'élaboration des comptes.

Il s'adresse aux comptes nationaux de tous les pays : pays en développement, économies en transition et pays développés.

2.3 **Produit Intérieur Brut (PIB)**

2.3.1 Concept de PIB

Le PIB permet d'obtenir la valeur de tous les biens et services issus de la production des acteurs résidents quelle que soit leur nationalité tandis que le PNB fournit la valeur de tous les biens et services issus de la production des acteurs nationaux quel que soit leur lieu de résidence.

2.3.2 Méthodes de calcul du PIB

Le PIB qui est l'agrégat qui mesure l'enrichissement d'un pays au cours d'une période donnée, est calculé selon trois optiques :

- l'approche fondée sur les dépenses ;
- l'approche fondée sur les revenus ;
- l'approche fondée sur la valeur ajoutée.

a) *Approche fondée sur les dépenses*

Pour calculer la valeur de la production par l'approche fondée sur les dépenses on additionne toutes les dépenses engagées pour la consommation ou l'utilisation de biens ou de services au cours de la période considérée. Celles-ci sont composées :

- des dépenses des ménages en biens de consommation et en services ;
- des dépenses d'investissements des secteurs privé et public ;
- des dépenses courantes du gouvernement ;
- des variations de stocks ;
- des exportations moins les importations.

PIB optique Dépense = Formation brute du capital fixe + Variation des stocks + Consommation finale publique + Consommation finale privée + Exportations – Importations.

b) *Approche fondée sur les revenus*

Cette approche consiste à additionner tous les revenus des différents acteurs de l'économie au cours de l'année. Cette somme est constituée :

- des salaires et des cotisations sociales des salariés ;
- des soldes et des allocations des militaires ;
- des bénéficiaires des sociétés ;
- des intérêts et des divers revenus de placement ;
- des revenus nets des agriculteurs ;

- des revenus nets des entreprises individuelles non agricoles ;
- des impôts indirects moins les subventions ;
- de la consommation du capital fixe (amortissements) ;
- de la plus-value ou moins-value due à la réévaluation des stocks.

PIB optique Revenu = Rémunération des salariés + Consommation de capital fixe + Impôts indirects nets des subventions + Excédent net d'exploitation.

c) *Approche fondée sur la valeur ajoutée*

Calculer la production par l'approche de la valeur ajoutée, qui est la plus complexe, consiste à additionner à chaque stade de transformation d'un bien, la valeur que l'activité a ajoutée à la matière nécessaire à la fabrication de ce bien. Autrement dit c'est la différence, pour un secteur d'activité, entre ses ventes et ses achats de matières premières ou de produits intermédiaires.

PIB optique Valeur ajoutée = Somme des Valeurs Ajoutées + Droits et taxes à l'importation.

2.4 Élaboration des comptes nationaux

De 1986 à 2002, c'est le système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1968 (SCN'68) qui était appliqué en Guinée sous une forme adaptée à la structure de l'économie du pays. Les données officielles des comptes économiques de la nation ont été élaborées suivant la méthodologie du SCN'68.

C'est à partir de 2003 que la version la plus récente du système (le SCN'93) est mise en œuvre en Guinée dans le cadre d'un programme de modernisation et d'harmonisation des comptes nationaux des États membres de la Communauté Économique et Douanière des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO).

2.4.1 Comptes du secteur moderne

La méthode appliquée par la comptabilité pour déterminer le PIB est l'approche par la valeur ajoutée. Cette méthode offre l'avantage de présenter le détail du PIB par branche d'activité ou secteur institutionnel, permettant ainsi d'obtenir la contribution directe de chaque catégorie dans l'économie.

Le découpage de l'activité économique est fait suivant les normes de la CITI Rev3 (Classification Internationale Type d'Industries, Révision 3).

Pour élaborer les comptes nationaux, une enquête annuelle est effectuée auprès des entreprises du secteur moderne. Quant au secteur informel les données sont estimées à partir des enquêtes légères.

2.4.2 Comptes du secteur informel

La nécessité de l'intégration des données du secteur informel aux comptes nationaux se justifie par sa contribution assez significative au PIB (plus de 50% selon les estimations de la DNS) et par le rythme de développement dudit secteur dans l'économie.

La prise en compte effective des données du secteur informel en Guinée date des années 1988, suite à l'enquête légère réalisée sur ce secteur en 1987 et qui a couvert la capitale Conakry et les 4 chefs lieux de régions naturelles. Cette enquête a permis d'obtenir les informations ci-après :

- la liste des activités pratiquées par le secteur informel ; le nombre d'unités économiques par type d'activités économiques ;
- l'effectif des employés par unité ;
- les travailleurs indépendants et aides familiaux.

Suite à cette enquête et sur la base d'une série d'interviews, un échantillon d'unités économiques a été choisi par activité en vue de connaître :

- la structure des coûts de production (notamment les consommations intermédiaires en biens et services) ;
- les charges salariales ;
- les impôts payés ;
- les quantités et les prix par type de produits vendus.

Les résultats obtenus grâce à ces études ont été extrapolés sur les effectifs globaux des unités classées par type pour calculer la valeur ajoutée par branche d'activités économiques.

Ainsi, en Guinée, les comptes du secteur informel sont élaborés sur la base des estimations et projections faites à partir des résultats de l'unique enquête qui a eu lieu sur ce secteur en 1987. Il convient de signaler que les données du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et sylviculture) sont évaluées à partir des rapports annuels publiés par les services techniques des départements concernés. Quant à la partie non agricole de ce secteur, elle est évaluée au fil des années en combinant plusieurs opérations, notamment :

- les projections effectuées sur la base des résultats antérieurs ;
- les résultats d'enquêtes légères effectuées chaque année pour revoir l'évolution de la structure des coûts de production et la variation des prix des produits vendus ; et
- l'utilisation des résultats des travaux suivants : (i) Enquête intégrale budget-consommation auprès des ménages (EIBC 1994–1995), (ii) Recensement général de la population et de l'habitation (1996), et (iii) Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP 2002–2003).

III. INTÉGRATION DES DONNÉES DE LA PÊCHE AUX COMPTES NATIONAUX

3.1 Méthode d'estimation utilisée par la Comptabilité Nationale

Les données sur la pêche en général sont collectées auprès de l'Observatoire des pêches du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), des sociétés de pêche, des Associations et/ou ONG des pêcheurs et mareyeuses de Guinée.

3.1.1 Pêche artisanale

Les données sur la pêche artisanale n'étant pas disponibles, les estimations sont faites à partir de la structure élaborée par l'enquête sur le secteur informel réalisée en 1987 ; tout en admettant qu'il n'y a pas de changement notable dans l'évolution de la production, des consommations intermédiaires.

La production est une activité sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui consiste à utiliser du capital, du travail, des biens et des services pour produire d'autres biens et services.

Les consommations intermédiaires sont des biens et services utilisés dans le processus de production. Ces biens et services peuvent être transformés ou simplement utilisés lors du processus.

Pour le secteur informel elles sont essentiellement d'origine locale et sont produites parfois par le secteur même.

Les consommations intermédiaires de la pêche artisanale sont constituées généralement le carburant, les fils, l'appât, les pièces de rechange, la nourriture, la glace et les divers (manteaux, sacs à outils, seaux ou paniers, torches, etc.).

La production de l'année n en valeur est estimée comme suit :

$$\frac{\text{Pr oduction de l'année } n-1}{\text{Pr oduction de l'année } n-2} \times \text{Pr oduction de l'année } n-1$$

Les consommations intermédiaires de l'année n sont estimées de la manière suivante :

$$\frac{\text{Consommations int ermédiaries de l'année } n-1}{\text{Pr oduction de l'année } n-1} \times \text{Pr oduction de l'année } n$$

La rémunération des salariés de l'année n est estimée comme suit :

$$\frac{\text{Rémunération des salariés } n-1}{\text{Rémunération des salariés } n-2} \times \text{Pr oduction de l'année } n$$

Les impôts indirects de l'année n sont estimés comme suit :

$$\frac{\text{Impôts Indirects } n-1}{\text{Impôts Indirects } n-2} \times \text{Pr oduction de l'année } n$$

Les subventions de l'année n sont estimés comme suit :

$$\frac{\text{Subventions } n-1}{\text{Subventions } n-2} \times \text{Pr oduction de l'année } n$$

C'est à partir de la structure élaborée par l'enquête sur le secteur informel réalisée en 1987 que ces différentes estimations sont faites.

Les données issues des différentes estimations permettent de construire le compte de production et d'exploitation et de dégager ainsi l'excédent net d'exploitation.

3.1.2 Pêche industrielle

Les données sur la pêche industrielle sont obtenues à partir de l'enquête société organisée chaque année auprès des sociétés de pêche à partir des déclarations statistiques et fiscales. Ces résultats sont présentés dans les tableaux suivants et selon les deux systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies SCN68 et SCN93 pour deux ans 2001 et 2002 (cela est dû au fait que les données de 2003 ne sont pas disponibles et pour comparer il faut au moins 2 périodes).

Selon le SCN 68

Tableau 1 : Compte de production de la branche 13 : Pêche en 2001 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
1.2.1 Consommation intermédiaire	4 052	4 404	1.1.1.1 Product. brute	14 289	74 965
1.3.1 Rémunération des salariés	566	1 887			
1.3.2 Excédent net d'exploit.	3 722	68 674			
1.3.3 Consommation de capital fixe	5 949	-			
1.3.4 Impôts indirects	-	-			
1.3.5 Moins subventions d'exploit.	-	-			
Emplois	14 289	74 965	Ressources	14 289	74 965

Source: DNS, 2001

Tableau 2 : Compte de production de la branche 13 : Pêche en 2002 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
1.2.1 Consommation intermédiaire	4 452	6 688	1.1.1.1 Product. brute	18 140	111 710
1.3.1 Rémunération des salariés	566	2 866			
1.3.2 Excédent net d'exploit.	7 173	102 156			
1.3.3 Consommation de capital fixe	5 949	-			
1.3.4 Impôts indirects	-	-			
1.3.5 Moins subventions d'exploit.	-	-			
Emplois	18 140	111 710	Ressources	18 140	111 710

Source : DNS, 2002

Taux de change du Franc guinéen en US\$: 1 951,1 GNF en 2001 et 1 981,7 GNF en 2002

Selon le SCN 93

Tableau 3 : Compte de production de l'activité pêche en 2001 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
P.2 Consommation intermédiaire	4 052	4 404	P.1 Production	14 289	74 965
			P.11 Production marchande	14 289	74 965
			P.12 Prod. usage final propre		
B.1b Valeur Ajoutée Brute	10 237	70 561			
K.1 Consommation de Capital Fixe	5 949	0			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	4 288	70 561			
Emplois	14 289	74 965	Ressources	14 289	74 965

Source : DNS 2001

Tableau 4 : Compte d'exploitation de l'activité pêche 2001 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
D.1 Rémunération des salariés	566	1 887	B.1b Val. ajoutée nette	4 288	70 561
D.11 Salaires et Traitements Bruts	566	1 887			
D.12 Cotisations Sociale à la charge des employeurs					
D. 2 Impôts sur la production et les importations	0	0			
D. 21 Impôts sur les produits					
D. 29 Autre Impôt sur la production					
D.3 Subventions	0				
D. 31 Subventions sur les produits		0			
D. 39 Autres subv. sur la production					
B.2 Excédent net d'exploita.	3 722	68 674			
Emplois	4 288	70 561	Ressources	4 288	70 561

Source : DNS 2001

C'est à partir d'une grille de passage du SCN 68 au SCN 93 que l'équipe de consultants a pu transcrire les données dans les tableaux de SCN 93. A préciser que les données proviennent de la DNS.

Tableau 5 : Compte de production de l'activité pêche en 2002 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
P.2 Consommation intermédiaire	4 452	6 688	P.1 Production	18 140	111 710
			P.11 Production marchande	18 140	111 710
			P.12 Prod. usage final propre		
B.1b Valeur Ajoutée Brute	13 688	105 022			
K.1 Consommation de Capital Fixe	5 949	0			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	7 739	105 022			
Emplois	18 140	111 710	Ressources	18 140	111 710

Source : DNS 2002

Tableau 6 : Compte d'exploitation de l'activité pêche 2002 (en millions de FG)

	Moderne	Tradition.		Moderne	Tradition.
D.1 Rémunération des salariés	566	2 866	B.1b Val. ajoutée nette	7 739	105 022
D.11 Salaires et Traitement Bruts	566	2 866			
D.12 Cotisa.Sociale à la charge des employeurs					
D. 2 Impôts sur la production et les importations	0	0			
D. 21 Impôts sur les produits					
D. 29 Autre Impôt sur la produc.					
D.3 Subventions	0	0			
D. 31 Subvent. sur les produits					
D. 39 Autres subv. sur la produc.					
B.2 Excédent net d'exploita.	7 173	102 156			
Emplois	7 739	105 022	Ressources	7 739	105 022

Source : DNS 2002

Tableau 7 : Structure du PIB aux prix du marché, selon les Comptes Nationaux (en Millions de FG)

Libellés	2001	(%)	2002	(%)
Produit intérieur brut (prix sortie usine)	5 951 219	100,00	6 015 226	100,00
I. Secteur primaire	1 225 692	20,60	1 230 465	20,46
1.1 Agriculture, chasse	727 896	12,23	706 048	11,74
1.2 Sylviculture et exploitation forestière	135 960	2,28	113 396	1,89
1.3 Pêche	80 798	1,36	118 710	1,97
1.4 Elevage	281 038	4,72	292 310	4,86
II. Secteur secondaire	1 822 967	30,63	1 918 167	31,89
2. Industries extractives	971 362	16,32	1 034 207	17,19
2.3 Extraction de bauxite et fabric.alumine	447 130	7,51	471 992	7,85
2.4 Extraction de diamant	106 895	1,80	92 355	1,54
2.5 Extraction de l'or	266 920	4,49	311 450	5,18
2.7 Extraction pierre à bâtir, argile et sable	150 417	2,53	158 410	2,63
3. Industries manufacturières	220 475	3,70	281 143	4,67
4. Electricité, gaz et eau	59 395	1,00	46 669	0,78
5. Bâtiments et travaux publics	571 736	9,61	556 148	9,25
III. Secteur tertiaire	2 225 206	37,39	2 057 353	34,20
6. Commerce de gros & détail, hôtels, restaurants	1 493 797	25,10	1 228 761	20,43
7. Transports entrepôts, communications	350 499	5,89	340 009	5,65
8. Banques, assurances, affaires immobilières...	348 269	5,85	450 964	7,50
9.1 Services marchands	32 641	0,55	37 619	0,63
<i>Ajustement prod. imputée services bancaires</i>	-33 343	-0,56	-35 113	-0,58
IV. Services non marchands	357 267	6,00	399 544	6,64
9.2 Administrations publiques	288 061	4,84	321 866	5,35
9.3 IPSBL au service des ménages	2 509	0,04	2 530,615	0,04
9.4 Services domestiques des ménages	66 697	1,12	75 147	1,25
9.5 Organisations internationales	0	0,00	0	0,00
V. Droits et taxes à l'importation	353 430	5,94	44 4810	7,39

Source : DNS 2001 & 2002

La contribution de la pêche au PIB est respectivement de :

- 1,36% dont 0,17 % pour la pêche industrielle et 1,19% pour la pêche artisanale en 2001
- 1,97% dont 0,23 % pour la pêche industrielle et 1,74% pour la pêche artisanale en 2002.

3.2 Méthode utilisée dans le cadre de cette étude

3.2.1 Contribution au Produit intérieur brut

Dans l'évaluation de la contribution du secteur de la pêche au produit intérieur brut (PIB), nous devons prendre en compte trois activités distinctes. En premier, il s'agit de l'activité de la pêche proprement dite qui nous donne la contribution directe de la pêche. La transformation et la commercialisation du poisson sont les deux autres activités pratiquées en aval de la filière pêche. Ainsi, la contribution absolue de tout le secteur de la pêche s'obtient en additionnant les valeurs ajoutées de ces trois activités retenues. On a donc :

$$\begin{aligned} \text{Contribution absolue de la pêche au PIB} &= \text{Valeur ajoutée (VA) de l'activité de pêche} \\ &+ \text{VA de l'activité de transformation} \\ &+ \text{VA de l'activité de commercialisation} \end{aligned}$$

$$\text{Contribution relative de la pêche au PIB} = \text{Contribution absolue divisée par le PIB}$$

3.2.1.1 Calcul de la valeur ajoutée de l'activité de pêche

Dans l'élaboration des comptes du secteur de la pêche, nous avons indiqué que la production en valeur peut être estimée par les comptes nationaux à l'aide du taux de croissance de la production.

Pour la présente étude, l'estimation de la valeur de la production a été faite à partir des données sur la production et sur les prix moyens à la production par catégorie de produit. Ces données ont été tirées des Bulletins annuels des statistiques des pêches du CNSHB. Ainsi, nous avons ce qui suit pour la pêche artisanale en 2001 et 2002 respectivement :

- 71 584 tonnes pour une valeur estimée de 87,827 millions de FG soit 1.226,90 FG /kg
- 65 985 tonnes pour une valeur estimée de 80,957 millions de FG soit 1.226,90 FG/kg.

Comme on peut le constater le prix moyen est le même pour les deux années et ce par pure coïncidence.

La répartition de cette production peut être estimée comme suit :

- 10% pour l'autoconsommation ;
- 15% pour la transformation du poisson frais en poisson fumé ;
- 75% pour la commercialisation du poisson frais.

Les prix utilisés sont des prix moyens pour les 2 années :

Tableau 8 : Ventilation de la production de la pêche en 2001

Rubriques	Production (en tonnes)	Valeur (en Millions de FG)	Pourcentage
Autoconsommation	7 158	8 783	10
Transformation	10 738	13 174	15
Commercialisation	53 688	65 870	75
TOTAL	71 584	87 827	100

Source : Calculs effectués par les auteurs

Tableau 9 : Ventilation de la Production de la Pêche en 2002

Rubriques	Production (en Tonnes)	Valeur (en Millions de FG)	Pourcentage
Autoconsommation	6 599	8 096	10
Transformation	9 898	12 143	15
Commercialisation	49 489	60 718	75
TOTAL	65 986	80 957	100

Source : Calculs effectués par les auteurs

Tableau 10 : Prix moyens des produits de la pêche en 2001 et 2002

Activités	Prix d'achat (1 kg)	Prix de vente (1kg)	Observations
Pêche	-	1 226,90	
Transformation	1 226,90	2 500	
Commerce	1 226,90	2 000	

Source : Calculs effectués par les auteurs

Pour obtenir la Valeur Ajoutée de l'activité pêche nous avons utilisé la structure des consommations intermédiaires issue de l'étude de DIALLO et al., 1996, faute de données précises récentes, soit :

- Carburant	27%
- Fil	2%
- Appât	0,1%
- Pièces détachées	1%
- Nourriture	7%
- Glace	2%
- Divers	0,2%

Selon cette étude, les consommations intermédiaires (CI) représentent 39% du chiffre d'affaire, les rémunérations des salariés 40% de la Valeur ajoutée, les impôts indirects 1,07% de la Valeur ajoutée et la consommation de capital fixe 13,65% de la Valeur ajoutée

Le chiffre d'affaire (CA) est obtenu à partir du CNSHB et concerne la pêche proprement dite.

La Valeur ajoutée (VA) est obtenue à partir de la formule suivante :

$$VA = CA - CI$$

La présentation des comptes des activités de la pêche, de la transformation et de la commercialisation est faite selon le Système de Comptabilité des Nations Unies de 1993 (SCN 93). Cela pour permettre la comparaison des données de la Guinée à celles des autres pays membres du projet.

Les données sur la transformation et la commercialisation sont obtenues à partir d'une enquête effectuée au Port de Boulbinet auprès des fumeuses de poissons et au marché de Madina auprès des vendeurs de poissons frais et fumés. Ces données nous ont permis de constituer les coefficients que nous avons appliqué sur la production pour obtenir les autres charges énumérées plus bas pour 2001 et 2002.

Tableau 11 : Compte de production de l'activité pêche (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
P.2 Consommation intermédiaire	34 252	31 573	P.1 Production	87 827	80 957
			P.11 Production marchande	79 044	72 861
			P.12 Production à usage final propre	8 783	8 096
B.1b Valeur Ajoutée Brute	53 575	49 384			
K.1 Consommation de Capital Fixe	7 272	6741			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	46 303	42 643			
Emplois	87 827	80 957	Ressources	87 827	80 957

Source : Calculs effectués par les auteurs

Tableau 12 : Compte d'exploitation de l'activité pêche (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
D.1 Rémunération des salariés	21310	19754	B.1b Valeur ajoutée nette	46 303	42 643
D.11 Salaires et Traitements Bruts	21310	19 754			
D.12 Cotisations Sociales à la charge des employeurs	0	0			
D. 2 Impôts sur la production et les importations	570	528			
D. 21 Impôts sur les produits					
D. 29 Autres Impôts sur la production	570	528			
D.3 Subventions	0	0			
D. 31 Subventions sur les produits					
D. 39 Autres subventions sur la production					
B.2 Excédent net d'exploitation	24 423	22 361			
Emplois	46 303	42 643	Ressources	46 303	42 643

Source : Calculs effectués par les auteurs

3.2.1.2 Calcul de la valeur ajoutée de l'activité de transformation

Le compte de production de l'activité de transformation peut être élaboré de la même manière que l'activité de pêche.

C'est une activité qui se fait de deux manières soit à l'aide du soleil (séchage), soit à l'aide des fours traditionnels ou améliorés (fumage). Les 15% de la capture sont destinés à la transformation du poisson frais en poisson fumé. Le chiffre d'affaires (CA) est obtenu à partir du prix de vente des poissons séchés ou fumés.

Les consommations intermédiaires sont constituées essentiellement :

- Des matières premières composées principalement du prix du poisson frais destiné à la transformation. Ces matières premières représentent 15% de la production de l'activité pêche ;
- Des autres charges constituées des frais de transport du lieu d'achat au lieu de transformation, des frais divers (nettoyage, écaillage, bois ou copeaux, eau, conditionnement), du loyer et des frais d'entretien et réparation du local et des fours. L'ensemble de ces charges représente 3,59 % de la production.

La rémunération des salariés représente 7,33 % de la Valeur ajoutée.

Les impôts indirects représentent 0,54 % de la Valeur ajoutée.

La consommation de capital fixe : à défaut d'informations sur le taux adéquat, nous avons utilisé le coefficient de l'activité pêche qui est de 13,65 % de la Valeur ajoutée.

Ces chiffres ont été obtenus sur la base des données de production contenues dans les bulletins statistiques du CNSHB et de la collecte effectuée par l'étude sur les activités connexes de la pêche (transformation et commercialisation) au débarcadère de Boulbinet à Conakry.

Tableau 13 : Compte de production de l'activité transformation (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
P.2 Consommation intermédiaire	14 138	13 030	P.1 Production	26 845	24 745
			P.11 Production marchande	26 845	24 745
			P.12 Production à usage final propre		
B.1b Valeur Ajoutée Brute	12 707	11 715			
K.1 Consommation de Capital Fixe	1 735	1 599			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	10 972	10 116			
Emplois	26 845	24 745	Ressources	26 845	24 745

Source : Calculs effectués par les auteurs

Tableau 14 : Compte d'exploitation de l'activité transformation (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
D.1 Rémunération des salariés	931	859	B.1b Valeur ajoutée nette	10 972	10 116
D.11 Salaires et Traitements Bruts	931	859			
D.12 Cotisations Sociales à la charge des employeurs	0	0			
D. 2 Impôts sur la production et les importations	69	63			
D. 21 Impôts sur les produits					
D. 29 Autres Impôts sur la production	69	63			
D.3 Subventions	0	0			
D. 31 Subventions sur les produits	0	0			
D. 39 Autres subventions sur la production	0	0			
B.2 Excédent net d'exploitation	862	796			
Emplois	10 972	10 116	Ressources	10 972	10 116

Source : Calculs effectués par les auteurs

3.2.1.3 *Calcul de la valeur ajoutée de l'activité de commercialisation*

De même, le compte de production de l'activité de commerce peut être élaboré comme celui de l'activité de pêche. Cette activité consiste à vendre du poisson frais ou transformé.

Les 75% de la capture du poisson frais et les 90 % du poisson transformé sont destinés à la commercialisation :

Le chiffre d'affaire (CA) est obtenu à partir du prix de vente des poissons frais, séchés ou fumés;

Le prix d'achat des marchandises (PA) (poissons frais, séchés ou fumés)

Les consommations intermédiaires (CI = 5,14 % du chiffre d'affaires), sont constituées essentiellement de frais de transports du lieu d'achat au lieu de vente et du loyer du local de stockage.

La rémunération des salariés représente 13,80 % de la Valeur ajoutée.

Les impôts indirects représentent 1,27 % de la Valeur ajoutée.

La consommation de capital fixe est presque nulle pour cette activité.

Ces chiffres ont été obtenus à partir d'une collecte des données faite par l'étude au niveau du débarcadère de Boulbinet à Conakry. Sur la base d'une bassine d'ethmaloses (poisson de qualité inférieure) et d'une douzaine de machoïrons (poisson de qualité supérieure) ramenées à la tonne, on a calculé la valeur ajoutée et déduit les chiffres ci-dessus mentionnés.

Ainsi, la valeur ajoutée (VA) est calculée de la manière suivante :

$$\mathbf{VA = CA - (PA + CI)}$$

Tableau 15 : Compte de production de l'activité commercialisation (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
P.2 Consommation intermédiaire	71 389	65 805	P.1 Production	107 376	98 978
			P.11 Production marchande	107376	98 978
			P.12 Production à usage final propre		
B.1b Valeur Ajoutée Brute	35 987	33 173			
K.1 Consommation de Capital Fixe	0	0			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	35 987	33 173			
Emplois	107 376	98 978	Ressources	107 376	98 978

Source : Calculs effectués par les auteurs

Tableau 16 : Compte d'exploitation de l'activité commercialisation (en millions de FG)

	2001	2002		2001	2002
D.1 Rémunération des salariés	4 966	4 579	B.1b Valeur ajoutée nette	35 987	33 173
D.11 Salaires et Traitements Bruts	4 966	4 579			
D.12 Cotisations Sociales à la charge des employeurs	0	0			
D. 2 Impôts sur la production et les importations	457	421			
D. 21 Impôts sur les produits					
D. 29 Autres Impôts sur la production	457	421			
D.3 Subventions	0	0			
D. 31 Subventions sur les produits	0	0			
D. 39 Autres subventions sur la production	0	0			
B.2 Excédent net d'exploitation	30 564	28 173			
Emplois	35 987	33 173	Ressources	35 987	33 173

Source : Calculs effectués par les auteurs

3.2.1.4 *Détermination de la contribution totale au PIB*

La contribution totale de la pêche au PIB s'obtiendra en additionnant les Valeurs ajoutées des trois activités que sont : la pêche, la transformation et la commercialisation.

Pour la pêche industrielle, les données sont tirées des comptes nationaux produits par la DNS. L'ensemble de ces données est présenté dans les tableaux 17 à 21 pour 2001 et 2002.

Tableau 17 : Compte de production de l'activité pêche en 2001 (en millions de FG)

	Pêche industrielle	Pêche artisanale		Pêche industrielle	Pêche artisanale
P.2 Consommation intermédiaire	4 052	119 779	P.1 Production	14 289	222 048
			P.11 Production marchande	14 289	213 265
			P.12 Production à usage final propre		8 783
B.1b Valeur Ajoutée Brute	10 237	102 269			
K.1 Consommation de Capital Fixe	5 949	8 340			
B.1b Valeur Ajoutée Nette	4 288	93 929			
Emplois	14 289	222 048	Ressources	14 289	222 048

Sources: DNS 2002 et Etude 2005

Tableau 18 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2001 (en millions de FG)

	Pêche Industrielle	Pêche artisanale		Pêche industrielle	Pêche artisanale
D.1 Rémunération des salariés	566	27 207	B.1b Val. ajoutée nette	4 288	93 929
D.11 Salaires et Traitem. Bruts	566	27 207			
D.12 Cotisa.Sociale à la charge des employeurs	-	-			
D. 2 Impôts sur la production et les importations	-	1 096			
D. 21 Impôts sur les produits	-	-			
D. 29 Autre Impôt sur la produc.	-	1 096			
D.3 Subventions	-	-			
D. 31 Subvent. sur les produits	-	-			
D. 39 Autres subv. sur la produc.	-	-			
B.2 Excédent net d'exploita.	3 722	26 111			
Emplois	4 288	93 929	Ressources	4 288	93 929

Sources : DNS 2002 et Calculs effectués par les auteurs

Tableau 19 : Compte de production de l'activité pêche en 2002 (en millions de FG)

	Pêche industrielle	Pêche artisanale		Pêche industrielle	Pêche artisanale
P.2 Consommation intermédiaire	4 452	110 408	P.1 Production	18 140	204 680
			P.11 Production marchande	18140	196 584
			P.12 Prod. usage final propre		8 096
<i>B.1b Valeur Ajoutée Brute</i>	<i>13 688</i>	<i>94 272</i>			
K.1 Consommation de Capital Fixe	5 949	8 340			
<i>B.1b Valeur Ajoutée Nette</i>	<i>7 739</i>	<i>85 932</i>			
Emplois	18 140	204 680	Ressources	18 140	204 680

Sources : DNS 2002 et *Calculs effectués par les auteurs***Tableau 20 : Compte d'exploitation de l'activité pêche en 2002** (en millions de FG)

	Pêche industrielle	Pêche artisanale		Pêche industrielle	Pêche artisanale
D.1 Rémunération des salariés	566	25 192	B.1b Val. ajoutée nette	7 739	85 932
D.11 Salaires et Traitement Bruts	566	25 192			
D.12 Cotisa.Sociale à la charge des employeurs	0	-			
D. 2 Impôts sur la production et les importations	0	1 012			
D. 21 Impôts sur les produits		-			
D. 29 Autre Impôt sur la produc.	0	1 012			
D.3 Subventions	0	-			
D. 31 Subvent. sur les produits		-			
D. 39 Autres subv. sur la produc.		-			
<i>B.2 Excédent net d'exploita.</i>	<i>7 173</i>	<i>59 728</i>			
Emplois	7 739	85 932	Ressources	7 739	85 932

Sources: DNS 2002 et *Calculs effectués par les auteurs*

Tableau 21 : Structure du PIB aux prix du marché, selon l'étude (en Millions de FG)

Libellés	2001	(%)	2002	(%)
Produit intérieur brut (prix sortie usine)	5 982 927	100,00	6 004 476	100,00
I. Secteur primaire	1 257 400	21,02	1 219 715	20,31
1.1 Agriculture, chasse	727 896	12,17	706 048	11,76
1.2 Sylviculture et exploitation forestière	135 960	2,27	113 396	1,89
<i>1.3 Pêche</i>	<i>112 506</i>	<i>1,88</i>	<i>107 960</i>	<i>1,80</i>
1.4 Elevage	281 038	4,70	292 310	4,87
II. Secteur secondaire	1 822 967	30,47	1 918 167	31,95
2. Industries extractives	971 362	16,24	1 034 207	17,22
2.3 Extraction de bauxite et fabric.alumine	447 130	7,47	471 992	7,86
2.4 Extraction de diamant	106 895	1,79	92 355	1,54
2.5 Extraction de l'or	266 920	4,46	311 450	5,19
2.7 Extraction pierre à bâtir, argile et sable	150 417	2,51	158 410	2,64
3. Industries manufacturières	220 475	3,69	281 143	4,68
4. Electricité, gaz et eau	59 395	0,99	46 669	0,78
5. Bâtiments et travaux publics	571 736	9,56	556 148	9,26
III. Secteur tertiaire	2 225 206	37,19	2 057 353	34,26
6.Commerce de gros & détail, hôtels, restaurants	1 493 797	24,97	1 228 761	20,46
7. Transports entrepôts, communications	350 499	5,86	340 009	5,66
8. Banques, assurances, affaires immobilières...	348 269	5,82	450 964	7,51
9.1 Services marchands	32 641	0,55	37 619	0,63
<i>Ajustement prod. imputée services bancaires</i>	<i>-33 343</i>	<i>-0,56</i>	<i>-35 113</i>	<i>-0,58</i>
IV. Services non marchands	357 267	5,97	399 544	6,65
9.2 Administrations publiques	288 061	4,81	321 866	5,36
9.3 IPSBL au service des ménages	2 509	0,04	2530,615	0,04
9.4 Services domestiques des ménages	66 697	1,11	75 147	1,25
9.5 Organisations internationales	0	0,00	0	0,00
V. Droits et taxes à l'importation	353 430	5,91	444810	7,41

Sources: DNS et Etude 2005

En 2001, la contribution de la pêche au PIB est de 1,88 % dont 0,17% pour la pêche industrielle et 1,71% pour la pêche artisanale. En 2002, cette contribution est de 1,80% dont 0,23 % pour la pêche industrielle et 1,57% pour la pêche artisanale.

L'ensemble de ces données se trouve dans les tableaux 22 à 24 suivants.

Tableau 22 : Production de la pêche dans les comptes nationaux (10⁶ FG)

Années	PIB	Pêche Totale	% PIB	Pêche indus.	% PIB	Pêche artis.	% PIB
2001	5 951 219	80 798	1,36	10 237	0,17	70 561	1,19
2002	6 015 226	118 710	1,97	13 688	0,23	105 022	1,75

Tableau 23 : Estimation de la production de la pêche artisanale (10⁶ FG)

Années	CA	CI	VA
2001	222 048	119 779	102 269
2002	204 680	110 408	94 272

Tableau 24 : Production de la pêche estimée par l'étude (10⁶ FG)

Années	PIB	Pêche Totale	% PIB	Pêche indus.	% PIB	Pêche artis.	% PIB
2001	5 982 927	112 506	1,88	10 237	0,17	102 269	1,71
2002	6 004 476	107 960	1,80	13 688	0,23	94 272	1,57

Les tableaux 7 et 22 présentent la contribution directe de l'activité de pêche, calculée à partir des données des comptes nationaux qui est de 80,8 milliards de francs guinéens en 2001 et de 118,7 milliards en 2002, soit respectivement 1,36% et 1,97% du PIB.

Les tableaux 21 et 24 présentent la contribution directe de l'activité de pêche, calculée à partir des données de l'étude. Elle est de 222,05 milliards de francs guinéens en 2001 et de 204,7 milliards en 2002 pour l'ensemble des débarcadères de la pêche maritime sur le littoral guinéen et des sociétés de pêche industrielle, soit respectivement de 1,88 % et 1,80 % du PIB.

Nous constatons une variation de cette contribution relative entre 2001 et 2002. Une sous estimation de près de 0,52 % du PIB est alors enregistrée dans les données des comptes nationaux en 2001 et une surestimation de 0,17 % en 2002. Cette situation s'explique par :

- le fait que les comptes nationaux utilisent une base d'estimation très ancienne, l'enquête sur le secteur informel en 1987 qui mérite d'être actualisée ;
- la baisse de la production de la pêche artisanale qui a passé de 71 584 tonnes en 2001 à 65 986 tonnes en 2002 ;
- la qualité insuffisante des données utilisées par l'étude notamment pour les activités de transformation et de commercialisation du poisson. En effet, en l'absence des données requises, une enquête de reconstitution des comptes d'exploitations de ces activités a été réalisée sur le seul débarcadère de Boulbinet à Conakry qui n'est pas du tout représentatif du reste du littoral.

Il ressort, dans la situation actuelle, une difficulté de prise en compte effective de la contribution de la pêche au PIB suite à la non disponibilité des données de base et à la fiabilité actuelle de l'approche utilisée par la Comptabilité Nationale. De ce fait, les résultats

de la présente étude doivent être pris avec réserve et parallèlement des efforts doivent être déployés pour leur amélioration.

3.2.2 Contribution au commerce extérieur

La contribution de la pêche artisanale au commerce extérieur est difficile à évaluer étant donné l'insuffisance des statistiques disponibles. En effet, les données existantes pour les importations datent de 1997 et concernent les importations par voie terrestre. Les flux en provenance des pays limitrophes de la Guinée pour tous types de produits confondus s'élèvent à 2.061,4 tonnes pour une valeur estimée à près d'un milliard de francs guinéens.

En ce qui concerne les exportations, il y a un effort de collecte de ces données au niveau de l'aéroport de Conakry par le CAFEX (Centre d'Appui à la Formalisation des Exportations) qui enregistre les circuits et les flux à l'exportation de produits frais et fumé de la pêche artisanale ainsi que d'autres types de produits tels que les nageoires de requins séchés.

En 2003, la quantité totale de poisson frais de pêche artisanale exporté à partir de l'aéroport de Conakry est évaluée à 1.188 tonnes toutes espèces confondues pour une valeur correspondante estimée (sur la base du prix moyen à la production) à près de 4 milliards de francs guinéens. La quantité totale de poisson fumé exporté à partir de l'aéroport de Conakry est évaluée à 114 tonnes pour une valeur correspondante estimée (sur la base du prix moyen à la production) à 684 millions de francs guinéens. Quant au type de produit nageoire de requins séchés, la quantité totale exportée s'élève à près de 8 tonnes pour une valeur à la production estimée à près de 2 milliards de francs guinéens.

Ainsi la valeur totale à l'exportation des produits de pêche artisanale en 2003 est estimée à 6,7 milliards de francs guinéens. Assez curieusement, cette valeur représente près de 200% de la valeur totale des exportations des produits de toutes pêches enregistrées par la Direction Nationale de la Douane. Il ressort une insuffisante prise en compte des données de la pêche artisanale dans l'évaluation de la contribution du secteur de la pêche au commerce extérieur.

3.2.3 Contribution à la sécurité alimentaire

La contribution des produits de la pêche à la couverture des besoins en protéines animales en Guinée est relativement importante. Selon l'Atlas économique de la Guinée, 2001 (op. cit.) elle est estimée à 40%. Par ailleurs, le bulletin statistique des pêches du CNSHB indique grossièrement que le Guinéen a consommé en moyenne 20kg de poisson en 2003. La consommation annuelle individuelle de poisson avant 2003 était estimée à 13 kg en 1996 par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Même si la grande quantité de poisson disponible à la consommation provient de la production locale, la Guinée importe une partie de produits de la pêche consommés par ses habitants. Le tableau 25 suivant donne le récapitulatif des importations recensées en quantité et en valeur en 1997.

Tableau 25 : Récapitulatif des importations en quantité et en valeur 1997

*** Poisson transformé de la pêche artisanale sur les marchés d'enquête et**

***Poisson congelé de la COGIP et de la SONIT-Pêche**

	<i>Origine</i>	<i>Quantité (T)</i>	<i>Prix au Kg (FG)</i>	<i>Valeur en KFG</i>
<i>Ethmalose fumé long</i>	<i>Guinée Bissau</i>	32,8	1 450	47 557
	<i>Sénégal</i>	1 107,50	550	609 150
	<i>Sierra Léone</i>	31,6	829*	26 177
	<i>Gambie</i>	322,6	550**	177 436
<i>Silure fumé</i>	<i>Gambie</i>	11,4	2 500***	28 500
	<i>Guinée Bissau</i>	1,5	2 500***	3 750
	<i>Mali</i>	3,4	2 500	8 390
	<i>Sénégal</i>	2,4	2 500***	6 000
<i>Pélagique braisé – salé - séché</i>	<i>Sénégal</i>	548,2	125	68 526
	<i>TOTAL</i>			975 486

Pour l'ethmalose fumé long

* Le prix d'achat en Sierra Léone est supposé identique à celui pratiqué dans la préfecture de Forécariah.

** Le prix d'achat en Gambie est supposé identique à celui pratiqué au Sénégal.

Pour le silure fumé

*** Le prix d'achat en Gambie, en Guinée Bissau et au Sénégal est supposé identique à celui pratiqué au Mali.

3.2.4 Contribution à l'emploi et aux revenus des ménages

Une revue bibliographique sur le bassin d'emplois¹⁵ dans le secteur des pêches guinéen laisse voir un manque notoire d'informations et de données sur le thème. La pêche artisanale maritime, principal pourvoyeur d'emplois est peu connue en la matière. Les emplois de l'activité de pêche proprement dite sont évalués et connus à partir des recensements du parc piroguier effectués périodiquement par la recherche halieutique (le dernier date de 2001). Pour l'ensemble des activités post capture (transformation et commercialisation notamment), il n'existe pas de données résultant d'une évaluation cohérente et précise ; dans différents documents anonymes, on procède souvent par de grossières estimations lesquelles indiquent un effectif de 12.000 pêcheurs et 100.000 emplois indirects. Globalement, les emplois dans ce secteur sont donc estimés à 112.000 tous types d'activité confondus (pêche et activités connexes de la pêche), ce qui correspond à une contribution de moins de 4% à la population active de 2003 (3.074.915 actifs).

Le secteur de la pêche procure d'importants revenus aux personnes impliquées. Les données disponibles pour l'activité de pêche indiquent que le revenu mensuel net d'un armateur de pêche artisanale varie par type d'engin. Pour le débarcadère de Boulbinet à Conakry, ce revenu varie de 38.164 FG à 533.397 FG en 1995 -1996 avec une moyenne de 181.578 FG. Cette moyenne est légèrement au-dessus du salaire de base d'un agent de l'administration publique de la hiérarchie «B» en 1996 (165.000 FG).

3.2.5 Contribution au budget de l'État et à celui des collectivités locales

La contribution potentielle de la pêche artisanale au budget de l'État est appréhendée essentiellement à travers les redevances de pêche payées annuellement et par embarcation (pour certaines techniques de pêche).

En 2005, le plan de gestion et d'aménagement des pêcheries du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture fixe ces redevances à 1.500 \$US par licence de pêche artisanale aux requins, 750 \$US pour la pêche artisanale étrangère, 200.000 FG pour la pêche artisanale nationale et 50.000 FG pour les autres types de pêche. A noter que les pirogues monoxyles sont dispensées du paiement de toutes redevances. Sur cette base, et en prenant en compte les informations disponibles sur le parc piroguier, les redevances annuelles de la pêche artisanale se chiffrent approximativement à 750 millions de francs guinéens.

D'après les informations, les exportations des produits de pêche (qui ont pris de l'élan depuis les années 90) ne sont pas taxées. Pour les collectivités, les droits de marché que payent régulièrement les agents de la commercialisation des produits de la pêche ne sont pas comptabilisés.

¹⁵ Diallo M. O. et Diallo M. M. - 1997 - Résultats de l'enquête cadre suivie d'une étude socio-économique de la pêche artisanale maritime guinéenne. Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA), Cotonou, Bénin, 70 p., DIPA/WP/120.

Domain François et al. (2000) : La pêche côtière en Guinée : ressources et exploitation.

Pour la pêche industrielle, la contribution au budget de l'Etat est appréhendée notamment à travers les licences de pêche et les fonds de contrepartie des accords de pêche avec les pays tiers. En l'absence de données sur les réalisations budgétaires, on retiendra que les inscriptions budgétaires au compte du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture sont de 15 milliards de GNF en 2001 et 2002 ; 17 milliards de GNF en 2003 ; 11,5 milliards de GNF en 2004 et 21,2 milliards de GNF en 2005.

3.2.6 Investissements dans la pêche

Les investissements privés dans la pêche sont constitués essentiellement par les pirogues, les moteurs, les engins de pêche pour la production, les fours pour le fumage du poisson, les claies de séchage, les véhicules de transport du poisson. A noter que malgré une actualisation des coûts d'acquisition des matériels de pêche, l'absence des données statistiques de base sur les unités de pêche (type pirogue + type engin + mode de propulsion + présence ou absence de glacière) n'a pu permettre d'évaluer les investissements annuels dans la pêche artisanale.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 26, d'importants investissements publics ont été réalisés ou sont en cours pour les communautés de pêche, au travers de différents projets de développement financés par les partenaires. Il s'agit essentiellement d'infrastructures à terre, d'investissements dans la recherche et la surveillance des pêches, la formation. Cependant, il n'a pas été possible d'obtenir le montant des investissements effectivement réalisés par projet à fin de calculer l'amortissement.

Tableau 26 : Quelques projets et études en cours d'exécution ou achevés en 2002

Titres des projets	Sources de financement et coûts du projet
TCP/Gui/006 « Appui au Développement de la Pisciculture Rurale dans le cadre du P.S.S.A.	FAO : 300.000 US \$ Guinée: 25.705.000 FG
Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture : Convention n° C.G.N.1100 – 01E Volet « Pisciculture »	Gouvernement : 5.708 Euros Bénéficiaires : 52.320 Euros
Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture : Convention n°C.G.N..1100 – 01E Volet « Pêche artisanale maritime »	AFD : 6.018.000 FF
Suivi contrôle surveillance participative	D.F.I.D./F.AO : 20.270US\$ Communautés pêcheurs : 105.430.000 FG
Système d'information et d'Analyse des Pêches (SIAP).	Union Européenne 3.000.000 Euro (tous les volets) 50.000 Ecus (pour le CNSHB)
98009200 « Appui aux Recherches Agronomiques Zootechniques et Halieutiques (FAC) / 2 ^{ème} phase	Coopération française 2.530.000 FF (volet halieutique)
Pêche Ecologique en Guinée	Global : 1.479.614 Euro IRD 740.650 Euros CF: 141.945 Euros /UE: 555.511 Euros
Fourniture d'un bateau de recherche halieutique	Japon : 14.300.000.000 FG soit Guinée : 500.000.000 FG /an
Construction d'un marché de poisson de Kénien	Japon : 960.000.000 Yens Guinée : 1 milliards pour les 5 ans dont 115.000.000 pour l'année 2002
Etude du Schéma Directeur de Pêche Artisanale avec le Japon	Japon : YENS Guinée : 50.000.000 FG
Programme d'appui au Ministère de la pêche et de l'Aquaculture (PAMPA)	U E : 700.000 Euros
Aménagement de sept (7) villages de pêche pour la lutte contre la pauvreté	BM (Fonds PPTE) : 2.000.000.000 FG
Micro-projet de silo à glace	FAO – ACCRA : 10.000 \$ US
Appui à la formation des jeunes filles et femmes aux techniques de transformation et conservation des aliments (fumage à froid	Global : 54.500 \$ US UNESCO: 46.500 \$ US Guinée : 10.000 \$ US
Développement de la pêche artisanale et de la pisciculture volet pêche artisanale	BAD : 5millions d'unités de compte
Pôle de valorisation des produits de la mer de Kamsar	Canada: 500.000 US Canadiens
IDF-GRANT 027252 « Amélioration des capacités de gestion du secteur de la pêche ».	Global : 374.117 US\$ BM : 8. M = 318.000 US\$ Guinée : 56,117 US\$
le projet de laboratoire de contrôle de qualité	Achevé

Source : *Projet PAMPA (2004), Rapport provisoire sur le Suivi socioéconomique du secteur des pêches en Guinée*

IV. RECOMMANDATIONS

4.1 Analyse de la production des statistiques

En Guinée il existe cinq principales sources de données sur le secteur de la pêche artisanale maritime : (i) le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), (ii) la Direction Nationale de la Pêche Maritime (DNPM), (iii) le Service Industrie et Assurance Qualité des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (SIAQPPA), (iv) la Direction Nationale de la Statistique (DNS) et (v) la Direction Nationale de l'Économie (DNE). Une sixième source est constituée des différentes études spécifiques réalisées sur le secteur. Au niveau de ces six sources d'informations identifiées, des insuffisances sont constatées sur la disponibilité et la qualité des données ainsi que sur les méthodes de collecte.

4.1.1 Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

Depuis 1995, le CNSHB s'est doté d'un Observatoire des Pêches qui a favorisé la mise en place des systèmes de collecte de données des pêches maritimes, artisanale et industrielle (effort, captures, débarquements, données socioéconomiques, etc.). L'ensemble du système a été basé sur une approche scientifique comportant un suivi régulier, des normes de collecte bien définies, un plan d'échantillonnage stratifié, des zones géographiques bien délimitées, une catégorisation des différentes espèces débarquées. A l'exception du volet socio-économique, il existe des documents techniques bien détaillés sur les systèmes d'enquêtes mis en place.

L'objectif principal de ce système statistique est de permettre l'estimation et le suivi de certains indicateurs halieutiques pertinents, devant servir de base à une gestion raisonnée des pêcheries guinéennes. Ce sont classiquement : l'effort de pêche, les rendements de pêche (CPUE : captures par unité d'effort), les quantités totales de poisson pêché dans l'année (globales et par espèces), les quantités de poisson débarqué dans le pays, etc.

Le suivi socioéconomique quant à lui a concerné la pêche artisanale, avec deux systèmes d'enquêtes plus ponctuels que permanents : (i) le système d'enquête sur les coûts et revenus en pêche artisanale et (ii) le suivi des circuits, des flux, des prix et des coûts de commercialisation de quatre types de produits les plus vendus sur le marché national en 1997.

L'arrivée à terme du financement extérieur de l'Observatoire en 1997 a conduit à la suspension du suivi socioéconomique en mars 1998. Par contre, les données biologiques sont toujours collectées, traitées et diffusées, mais avec de moins en moins de régularité par rapport aux délais initiaux¹⁶. Actuellement, les données sur l'effort de pêche (nombre de jours de mer), les captures et les rendements par engin de pêche et par Préfecture de pêche du littoral sont disponibles, de 1995 à 2003. Quant aux données socioéconomiques, il est entretenu un système léger d'acquisition de certains types de données. Il en est ainsi pour l'année 2004 :

- des prix au débarquement du poisson au niveau des 21 débarcadères de pêche artisanale suivis par l'Observatoire des pêches du CNSHB ;

¹⁶ Au mois d'avril 2004, les données de pêche issues de la campagne 2002 n'étaient pas encore diffusées (Bulletin Statistique 2002).

- des prix du poisson au marché de Madina à Conakry ;
- du transit de poisson (frais, congelé et transformé) à la périphérie de Conakry, au niveau des barrages de Kagbelen (pour les flux en provenance du nord du littoral) et du km 36 (pour les flux en provenance de Conakry) à destination des marchés de l'intérieur de la Guinée.

4.1.2 Direction Nationale de la Pêche Maritime (DNPM)

La DNPM ne dispose pas d'un système d'acquisition de données cohérent et bien organisé. En matière de statistiques de pêche, les agents de la DNPM reconnaissent que le CNSHB est mieux outillé (entretien des systèmes d'acquisition de données sur la ressource, sur l'exploitation et sur les données socio-économiques ; existence de ressources humaines et d'équipements pour le traitement de données et la diffusion des statistiques de pêche).

Les statistiques de pêche disponibles à la DNPM proviennent de différents services du MPA (Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches, Service Industrie et Assurance Qualité des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture, CNSHB).

Les services de la DNPM, notamment les Directions Communales (DCP) et Préfectorales de Pêche (DPP) fournissent à la tutelle différents types de données dans leurs rapports d'activités (nombre d'armateurs et de marins pêcheurs, nombre d'organisations professionnelles, types et caractéristiques des embarcations et engins de pêche). Cependant, ces données, éparses, ne concernent que quelques ports de pêche artisanale au niveau desquels évoluent des agents de la DNPM. Les procédures de collecte ne sont pas homogènes et les données font rarement l'objet de saisie et de traitement informatique.

4.1.3 Service Industrie et Assurance Qualité des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (SIAQPPA)

Parmi les différents services existant dans cette structure, c'est la section « Documentation, statistique et formation » qui s'occupe des traitements statistiques, de la formation et de la documentation.

Sur le terrain, le SIAQPPA dispose de 15 agents qui évoluent au niveau de l'aéroport, du Port Autonome de Conakry (PAC) et des débarcadères de Boulbinet et de Kamsar. Ces agents sont chargés de l'inspection et du contrôle de qualité des produits de la pêche débarqués et destinés à l'exportation. Ils disposent de fiches pour l'enregistrement des données sur les flux concernés. Ces données, compilées et traitées, sont transmises au Bureau de Stratégie et Développement (BSD) du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) aux fins de suivi de l'application des accords passés avec les sociétés de pêche (respect des quotas de débarquement de poissons). Elles sont également utilisées pour la rédaction des rapports d'activités et pour le suivi des statistiques à l'exportation du poisson.

4.1.4 Direction Nationale de la Statistique (DNS)

La DNS est l'organe de l'État spécialisé en matière d'information statistique. Elle a pour missions principales, entre autres, d'assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du système national de statistique et de veiller à la bonne collaboration et à la coopération étroite entre ces différentes structures.

Les statistiques nécessaires à l'évaluation de la contribution de la pêche actuellement disponibles sont : les données macroéconomiques (PIB et population totale) ; les importations (en 1997) et les exportations en produits de pêche (en 2003) ; les prix à la consommation du poisson en 2003 (carpe pour le poisson frais et silure pour le poisson fumé) et le compte de l'activité de pêche artisanale en 1997.

A propos des informations qui sont habituellement fournies par la DNS, des insuffisances peuvent être relevées tant sur les données du commerce extérieur que sur les prix. Pour les importations et les exportations, les statistiques portent essentiellement sur celles qui sont contrôlées par les services de la douane et qui ne spécifient pas le type de pêche artisanale ou industrielle. Cependant, une part importante de poissons qui transite de part et d'autre des frontières terrestres n'est pas prise en compte par cette dernière. D'où le nécessaire renforcement des services chargés des statistiques au niveau national.

Concernant les prix à la consommation, il faut noter qu'ils sont collectés seulement dans la capitale et par conséquent ils présentent des insuffisances par rapport à leur représentativité au niveau national.

C'est autant dire que pour une bonne évaluation de la contribution du secteur de la pêche, les données de la DNS méritent d'être redressées en mettant en place, par exemple, un système permanent de collecte en ce qui concerne les préfectures.

La DNS à travers le service des comptes nationaux, collecte les données sur la production et les prix au producteur auprès du CNSHB. Mais force est de constater que très souvent, elle est amenée à les estimer compte tenu de l'irrégularité de la production par le CNSHB des données concernant les consommations intermédiaires, la main d'oeuvre, les impôts, les investissements, etc.

4.1.5 Direction Nationale de l'Économie (DNE)

La DNE est l'une des structures spécialisées en matière d'aide à la prise de décisions et d'allocation optimale des ressources. A ce titre elle produit des données statistiques, notamment à travers le Tableau de Bord Mensuel de l'Économie Guinéenne (TBMEG) et la Note Trimestrielle de Conjoncture de l'Économie Guinéenne (NTCEG).

L'analyse de ces documents montre que la contribution de la filière pêche dans l'économie guinéenne n'est pas suffisamment prise en compte. Puisque, parmi les multiples activités du secteur de la pêche seule la production de la pêche industrielle s'y trouve. En plus, les données disponibles au niveau du CNSHB sont annuelles. Alors que la DNE utilise des données mensuelles. Une meilleure évaluation de la contribution de la pêche à l'économie du pays nécessite donc une amélioration des données fournies par la DNE. Pour palier cette insuffisance, il est nécessaire de réunir les moyens adéquats permettant la collecte mensuelle de ces données.

Par ailleurs, plusieurs études spécifiques ont été réalisées dans le cadre des projets et programmes de développement du secteur, de mémoires de fin d'études ou encore à la demande de la FAO. Les domaines abordés couvrent la pêche et ses activités connexes.

4.1.6 Observations générales

De l'analyse précédente et de l'observation du diagnostic récemment effectué par le volet socioéconomique du Programme d'Appui institutionnel au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (PAMPA)¹⁷, il ressort globalement que :

- A l'échelle des services du MPA, ni la Direction nationale de la Pêche Maritime, ni celle de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, ne possède de véritables dispositifs de collecte de données. Le recueil des données, à leur niveau, ne concerne que quelques sites de pêche maritime et continentale au niveau desquels évoluent quelques agents. Les procédures de collecte sont souvent aléatoires : il n'existe pas de documents guides de procédure de collecte de données à leur niveau, les données collectées ne font pas l'objet de saisie ni de traitement, elles subissent simplement une analyse manuelle rapide pour le besoin des rapports d'activités. Ainsi, ces dispositifs de suivi (approche comptable) ne sont pas en mesure de donner l'information élémentaire sur le parc piroguier, le nombre d'opérateurs, les débarquements, les flux commerciaux, les prix de vente des produits, les investissements et les coûts de production par type d'activité de pêche, etc., informations indispensables pour le suivi de l'évolution du secteur, de son rôle dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.
- Le CNSHB est l'unique institution guinéenne qui, à travers son Observatoire des pêches, a mis en place un système d'acquisition, de saisie et de traitement de données sur la pêche ; il dispose d'un personnel qualifié (bien qu'insuffisant) et des outils de diffusion des résultats statistiques (bulletin statistique, site web et centre d'information sur les pêches). Cependant, on constate l'irrégularité dans la collecte des données socioéconomiques ainsi que l'absence de prise en compte de certaines d'entre elles telles que la production et les coûts de production dans les activités connexes de la pêche, les flux import/export des produits de la pêche, les emplois, etc.
- Les statistiques de pêche actuellement disponibles demeurent insuffisantes pour satisfaire les besoins de la comptabilité nationale pour la détermination des comptes du secteur des pêches.
- Le système actuel des statistiques des pêches souffre d'un mal dont les origines sont liées au manque de ressources (humaines, matérielles et financières), de motivation des agents, de concertation et de collaboration entre les différents services impliqués.

4.2 Besoin d'amélioration du système de production des statistiques

Une meilleure connaissance du secteur de la pêche dépend à la fois de la diversité et de la fiabilité des informations de base disponibles. Mais il faut surtout s'assurer de leur présentation sous une forme adaptée aux besoins de l'ensemble des utilisateurs afin de faciliter leur exploitation. Pour contribuer à corriger ces insuffisances nous proposons la redynamisation de l'Observatoire National des pêches de manière à mener régulièrement dans ce cadre les activités suivantes qui font partie intégrante de ses missions : (i) réalisation d'une enquête cadre, (ii) mise en place d'une enquête permanente sur la production, (iii) réalisation

¹⁷ Le PAMPA a été financé par l'Union Européenne et exécuté en 2003 et 2004.

d'études spécifiques et (iv) création d'une base de données et l'édition d'un annuaire statistique pour une meilleure compréhension de la dynamique et du fonctionnement du système pêche.

4.2.1 Réalisation d'une enquête cadre

Jusqu'à ce jour, le secteur de la pêche guinéenne n'a fait l'objet d'une enquête cadre d'envergure nationale. Si l'on veut asseoir une base de connaissances fiables sur le secteur, la réalisation de cette enquête est plus que nécessaire. Elle doit viser comme objectif la collecte de toutes données de base indispensables pour un suivi moins contraignant (en termes de ressources humaines, matérielles et financières) des indicateurs de développement du secteur (emplois, valeur ajoutée, sécurité alimentaire, contribution aux recettes de l'Etat). Quant à la stratégie, elle doit consister à la prise en compte de la pêche maritime (artisanale et industrielle) et de la pêche continentale ainsi que de toutes les activités qui sont liées (pêche, transformation, valorisation des produits, etc.).

Les résultats attendus de cette enquête cadre sont entre autres :

- la constitution d'un fichier de tous les ports de pêche avec leurs caractéristiques ;
- la constitution d'un fichier sur les flottilles de pêche avec leurs caractéristiques ;
- la caractérisation des emplois et des activités par type de pêche.

Une telle enquête pourra être réalisée tous les 5 ans par le service spécialisé du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture avec l'appui technique de la Direction Nationale de la Statistique.

4.2.2 Mise en place d'une enquête permanente

La réalisation de l'enquête cadre permettra de disposer de données sur la base desquelles il sera plus facile d'entreprendre des suivis réguliers sur la production de poisson de la pêche artisanale (maritime et continentale) à partir d'échantillons représentatifs et de réaliser des études pour satisfaire les besoins de la comptabilité nationale. Les critères de choix des échantillons devront garantir leur représentativité pour une extrapolation fiable des résultats. En outre, l'Observatoire National des Pêches se chargera de mettre en place les dispositifs de suivi et de veiller à leur fonctionnement correct. La contribution des partenaires de l'Observatoire National des Pêches (DNS, CNSHB, Laboratoire des Statistiques et d'Analyse des Données de l'Université de Conakry, ...) pour l'élaboration de la méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données doit être également envisagée.

4.2.3 Réalisation d'études spécifiques

Comme mentionné plus haut, la réalisation de l'enquête cadre donnera l'opportunité à tous ceux qui sont intéressés de mener aisément des études à partir d'échantillons, sur des domaines particuliers du secteur. Cependant, pour une meilleure connaissance du secteur et l'élaboration des comptes nationaux, nous avons identifié quelques études qui peuvent être considérées comme prioritaires. Elles sont mentionnées dans les lignes qui suivent.

a) *Détermination des comptes d'exploitation de la pêche et de ses activités connexes*

Nous savons que le compte d'exploitation d'une branche d'activité comprend : la production, les consommations intermédiaires (CI), la rémunération des salariés (RS), les impôts sur la production (Ii), les subventions d'exploitations (Sub) et l'excédent brut d'exploitation. Ainsi, c'est le rapport VA sur la production (P) qui donne le taux de valeur ajoutée. Le taux ainsi obtenu peut être utilisé pendant plusieurs années pour le calcul de la valeur ajoutée à partir de la production. Les rapports (CI/P, RS/P, Im/P, Sub/P) sont les coefficients techniques du compte. La mise à disposition de l'ensemble de ces informations contribuera à l'amélioration des comptes nationaux sur le secteur de la pêche.

b) L'estimation des importations et exportations non contrôlées des produits de pêche

Tout comme la plupart des produits importés ou exportés, les produits de la pêche connaissent des exportations et des importations informelles. Les frontières terrestres avec les pays voisins constituent des lieux privilégiés pour le transit des importations et exportations non contrôlées de produits halieutiques. Il serait intéressant donc d'estimer chaque année ce commerce non répertorié dans les statistiques officielles pour une correction des importations et des exportations relevées par la douane.

4.2.4 Création d'une base de données et édition d'un annuaire statistique

Après la mise en œuvre de l'enquête permanente proposée, l'abondance des statistiques sur le secteur de la pêche exigera l'organisation des informations dans une base de données et leur édition dans un annuaire statistique. Ce dernier apparaît en effet sous une forme adaptée aux besoins d'exploitation des données par les utilisateurs. Dans ce cadre, l'Observatoire National des Pêches pourra collaborer avec la DNS pour la mise en place des outils nécessaires.

4.2.5 Redynamisation de l'Observatoire National des Pêches

Le PAMPA (Programme d'Appui institutionnel au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture) financé par l'Union Européenne et exécuté en 2003 et 2004 a été mis en place dans un contexte où l'organisation et la coordination des services en charge de la collecte et du traitement des statistiques de pêche sont jugées insuffisantes et ne permettent pas de disposer d'informations fiables sur le secteur.

Au cours de l'exécution du programme, le diagnostic du système statistique des pêches effectué par le volet socioéconomique du PAMPA a ressorti la nécessité de mettre en place un dispositif unifié de traitement des statistiques de pêche, de manière à disposer d'un système efficace de suivi statistique du secteur permettant d'obtenir des informations sûres. L'Observatoire National des Pêches devient ainsi une nouvelle structure du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture travaillant en partenariat avec les autres structures du Département et l'ensemble des organismes impliqués dans la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques de pêche.

Les structures, missions et activités de l'Observatoire National des Pêches ont été définies et approuvées. La Direction Générale de l'ONP est en cours de mise en place pour le démarrage effectif de ses activités.

Les missions de l'ONP consistent, entre autres, à :

- Rassembler, centraliser et gérer toutes les données relatives aux statistiques des pêches et d'aquaculture en Guinée, de manière à suivre la dynamique du secteur des pêches à travers des indicateurs permettant d'obtenir des données fiables sur les caractéristiques du secteur (biologiques, humaines, techniques, économiques, financières...);
- Produire les indicateurs et les tendances statistiques, outils d'aide aux décisions nécessaires à l'élaboration des orientations politiques en matière de finance publique, d'aménagement et de gestion des ressources exploitées (plans de pêche), d'appui aux communautés de pêcheurs et aux autres opérateurs du secteur;
- Accroître l'efficacité de la recherche appliquée, en permettant aux chercheurs de se concentrer sur des activités de valorisation des connaissances disponibles.

A ce titre, l'ONP est chargé entre autres de :

- établir et coordonner les partenariats avec l'ensemble des services impliqués dans la production et la gestion des données du secteur de la pêche;
- en collaboration avec les différents services concernés, relevant du département ou extérieurs à celui-ci, concevoir et mettre en place des dispositifs et des protocoles de recueil d'informations en fonction des besoins des uns et des autres, et/ou conforter les systèmes d'enquêtes existants;
- concevoir et organiser les méthodes de gestion, d'analyse et de diffusion des données recueillies;
- coordonner l'ensemble des activités de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les statistiques des pêches et d'aquaculture;
- réaliser des enquêtes sur le suivi permanent de l'activité de pêche aussi bien dans le domaine de la pêche maritime que dans celui de la pêche continentale et de l'aquaculture;
- organiser des enquêtes cadre couplées à des études socioéconomiques, sur tous les plans d'eau et rivières du pays, avec réactualisation tous les deux ans;
- créer et gérer une base de données centrale sur toutes les données statistiques de la pêche industrielle, de la pêche artisanale maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture, de même que sur l'ensemble des données socio-économiques;
- traiter et analyser toutes les informations ainsi recueillies; puis produire un Bulletin trimestriel d'informations et un Bulletin annuel sur les statistiques du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture en Guinée;
- mettre à la disposition des chercheurs les données collectées sur le terrain pour leur permettre de se concentrer sur la recherche afin de valoriser les connaissances disponibles;
- organiser des ateliers de formation et de renforcement des capacités des agents impliqués dans la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques;
- diffuser les résultats sous des formats adaptés à l'ensemble des services partenaires et d'éventuels utilisateurs;

- collaborer avec les institutions sous-régionales dans la gestion des bases de données statistiques sur les pêches.

4.3 Amélioration du guide méthodologique proposé par le PMEDP

Pour améliorer le guide méthodologique nous avons mentionné dans le tableau 27 nos propositions qui portent sur les indicateurs et leurs méthodes de calcul. En ce qui concerne les données nécessaires et leurs sources pour le cas de la Guinée, des recommandations ont été déjà formulées sur le système de production des statistiques de base dont le CNSHB constitue actuellement le point central. Les informations relatives à la contribution de la pêche au budget de l'État et à celui des collectivités locales pourraient être collectées auprès de la DNPM et la DNPCA (licences de pêche et cartes professionnelles), de l'ANAM (permis de navigation, visites techniques et diverses prestations de services), de la DND (taxes à l'importation de matériels de pêche) et de l'Administration des marchés pour les taxes de marché.

Tableau 27 : Récapitulatif des indicateurs et des données nécessaires pour leur calcul

Indicateurs	Données nécessaires	Formules de calcul
Activité de pêche		
Production domestique en volume et en valeur	Production en quantité par espèce Prix au producteur par espèce	Production en valeur = (Production en volume) X (prix au producteur)
Valeur ajoutée à la production	Production domestique en valeur consommations intermédiaires (CI)	Production X (1-coeff CI) ou Production - CI
Transformation		
Valeur ajoutée de la transformation	Production Consommations intermédiaires (CI)	Production X (1-coeff CI) ou Production - CI
Commercialisation		
Production	Production destinée à la commercialisation Prix au producteur poisson frais Prix au producteur poisson transformé Prix à la consommation poisson frais Prix à la consommation poisson transformé	Production commercialisée X (Prix consommation – Prix producteur)
Valeur ajoutée	Production vendue Consommations intermédiaires (CI)	Production X (1-coeff CI) ou Production - CI
Contribution au budget de l'État		
Impôts sur la production de la pêche	Nombre et coût des licences de pêche par type Nombre et coût des cartes professionnelles de pêcheurs Nombre et coût des permis de navigation	
Impôts sur la production de la transformation	Taxes sur l'importation des matériels de transformation Nombre et coût des taxes de marché	
Impôts sur la production de la commercialisation	Nombre et coût des taxes de marché	
Investissements		
Nouvelles acquisitions	Achat de nouveaux matériels de pêche (pirogue, moteur, filet, caisses à glace, ...), Achat de nouveaux matériels transformation (grillage, bassines, ...) Grosses réparations sur les matériels et équipements de pêche, Construction de nouvelles infrastructures de pêche (bâtiments, fabriques de glace, fours, aires de débarquement du poisson, ...),	

CONCLUSION

En 2001 et 2002, la contribution du secteur de la pêche au Produit intérieur brut de la Guinée est estimée respectivement à 1,36%, et 1,97% d'après les derniers résultats des comptes nationaux. Cette contribution prend en compte seulement l'activité pêche. La transformation et la commercialisation de poissons bien qu'étant des activités importantes du secteur et figurant dans la nomenclature des comptes ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la contribution du secteur de la pêche à partir des résultats des comptes nationaux faute des données.

La présente étude a abouti à une contribution de 1,88% de l'ensemble du secteur de la pêche au PIB en 2001 et de 1,80% en 2002. Pour l'année 2002, 1,57% de cette contribution provient de la pêche artisanale, et 0,23% de la pêche industrielle. La différence favorable à la pêche artisanale tient à la part plus importante de cette activité dans les débarquements de poisson et dans la création de valeur ajoutée via les activités connexes de la pêche. A noter que la pêche industrielle est essentiellement étrangère.

Compte tenu de la faible production statistique qui caractérise le secteur de la pêche en Guinée, l'évaluation de sa contribution se heurte à des nombreuses difficultés. La réalisation d'une enquête cadre constitue une étape essentielle pour une meilleure appréhension du secteur de la pêche. Elle permettra la mise en place d'une base de données primaires pour la réalisation d'enquêtes et d'études afin de mieux éclairer les décideurs politiques et les acteurs sur le terrain. En outre, une meilleure évaluation de la production halieutique nécessite la mise en place d'une enquête permanente, à travers laquelle un suivi des captures sera mené.

Enfin, une meilleure prise en compte de la contribution de la pêche dans les comptes nationaux passe par l'actualisation de l'enquête sur le secteur informel en 1987 qui constitue la base d'estimation par la DNS, le renforcement et la pérennisation de la collaboration entre l'Observatoire National des Pêches et ses partenaires potentiels. Dans cette optique, l'Observatoire National des Pêches pourra bénéficier de l'appui technique de ses partenaires dans la mise place des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données. Cela permettra à la Direction Nationale de la Statistique de mieux faire prendre en compte ses besoins et préoccupations pour l'établissement des comptes nationaux du secteur de la pêche.

BIBLIOGRAPHIE

1. Coopération technique Allemande (2001) : Atlas économique de la Guinée.
2. Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura (1995-2003) : Bulletins annuels de statistique de pêche.
3. FAO/PMEDP (2003) : Profil de pauvreté des communautés de pêche artisanale du littoral guinéen (Préfectures de Boffa et Boké). Rapport de consultation.
5. Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (2003-2004). Suivisocioéconomique du secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée :
 1. Diagnostic et évaluation des dispositifs actuels de collecte, de traitement et de diffusion des données de pêche en Guinée. Octobre 2003.
 2. Projet de création d'un service des statistiques des pêches et aquaculture (SSPA) au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA). Février 2004.
6. Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (2005) : Plan de gestion et d'aménagement des pêcheries.
7. Direction Nationale de la Statistique (2001-2002) : Les comptes nationaux
8. Oury Diallo et Vincent Fautrel (2000) : Eléments d'analyse économique et financière de la pêche artisanale maritime en Guinée : le cas du débarcadère de Boulbinet à Conakry in La pêche côtière en Guinée : ressources et exploitation.